var PP4007 - Pilier 3 de l'échelle médico-sociale de l'enfant handicapé *(Population)*

Description

Score qui évalue les conséquences d'un handicap sur les plans physique et mental. L'octroi et le montant des allocations familiales majorées, déterminées pour un enfant handicapé, sont basés sur ce score ainsi que sur celui des piliers 1 et 2 (PP4005 et PP4006).

L'échelle médico-sociale évalue les conséquences du handicap sur l'enfant et son entourage familial. Les conséquences sont évaluées sur trois plans différents : incapacité physique ou mentale (pilier 1, voir PP4005), degré d'activité et de participation (pilier 2, voir P4006) et l'entourage familial (pilier 3).

Pour le pilier 3, un score maximum de 18 points est attribué par le médecin conseil en fonction de l'impact du handicap sur l'entourage familial de l'enfant.

Codification
Nombre entier de 0 à 18. Cfr remarques pour plus d'informations sur l'attribution des points.

Remarques

- Les conséquences du handicap pour l'entourage familial sont évaluées en fonction des trois critères suivants :
 - Traitement dispensé à domicile;
 - Déplacement pour surveillance médicale et traitement;
 - Adaptation du milieu de vie et des habitudes de vie.
 Un score de 0 à 3 est attribué par catégorie ; plus le score est élevé, plus la limitation dans la fonction respective l'est aussi. Les scores de tous les critères sont totalisés et multipliés par deux ; le score maximum pouvant être obtenu s'élève à 18 points.
- Vous trouverez davantage d'informations dans l'arrêté royal : 28 MARS 2003. - Arrêté royal portant sur l'exécution des articles 47, 56septies et 63 des lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés et de l'article 88 de la loi-programme (I) du 24 décembre 2002.
- L'échelle médico-sociale de l'enfant handicapé ne doit pas être confondue avec l'échelle qui détermine le degré d'autonomie (PP4004).

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Population	ALL	2011-01-01	2025-12-31

Code PP4007

Format SAS 2. (numeric)

Variable(s) équivalente(s)

- PP4005-Pilier 1 de l'échelle médico-sociale de l'enfant handicapé
- PP4006-Pilier 2 de l'échelle médico-sociale de l'enfant handicapé
- PP2004-Allocations familiales supplémentaires

Mots clés Pathologies et handicaps